

## **Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement primaire et secondaire de Prilly, Romanel-sur-Lausanne et Jouxens-Mézery**

10 mars 2022 à 18h00

Aula, Collège de l'Union à Prilly

Parents : Fernandez Sylvain (Prilly), Delavy Mathieu (Prilly)

Professionnels de l'école : Corday Sylvain (directeur), De Dea Murielle (enseignante 9-11H), Rubin Marianne (enseignante 7-8P)

Organisations : Mubiayi Benjamin (apé-JM), Avanzino Lucien (chef du service Sport et Jeunesse Prilly)

Autorités politiques : Joly Rebecca (vice-présidente), Schöni Nathalie (présidente)

Excusés : Maspoli Katia (membre ¼ société civile Romanel-sur-Lausanne), Berclaz Sébastien (membre parent Jouxens-Mézery), Mancini Luigi (conseiller municipal Romanel-sur-Lausanne)

### **Ordre du jour**

1. Adoption du PV de la séance du 15 décembre 2021
2. Informations des représentants de l'école
3. Informations des représentants des parents d'élèves
4. Informations des représentants des autorités communales
5. Divers et propositions individuelles
6. Date et lieu de la prochaine séance

### **1. Adoption du PV de la séance du 15 décembre 2021**

Le PV, qui sera ajouté sur le site Internet de l'école, a été corrigé et mis à jour par *Nathalie Schöni*, selon les demandes des participants.

*M. Delavy* propose d'ajouter une grille en annexe des PV publiés pour préciser les tâches, les délais et leur(s) responsable(s).

### **2. Informations des représentants de l'école**

*Mme De Dea* introduit les élèves délégués présents.

*Chiara (7'7)* : dit que ça va plutôt bien. Son rôle étant de transmettre des informations à ses camarades, elle fait savoir que ces derniers sont contents mais aimeraient plus de sorties scolaires, balades dans la nature et autres activités.

*Maïsa (9'8)* : explique que l'ambiance de classe est moyenne. D'après elle, la situation pourrait s'améliorer s'il y avait plus de sorties, par exemple. Avant la pandémie tout était différent et les élèves profitaient de plus d'activités au sein de l'école.

*Clara* (11'6) : dit que l'ambiance est assez bonne, sauf qu'elle ressent une certaine pression de la part de ses camarades pour organiser des activités ou des sorties avec les profs. Elle partage son idée qui consiste à mettre en place des cours de sports facultatifs ou autres types d'activités le mercredi après-midi. Elle a exprimé avec certitude que beaucoup de monde voudrait en profiter.

*Saba* (11'2) : ajoute à son tour que l'ambiance de classe est plutôt bonne, mais dans le reste de l'école ce n'est pas forcément le cas. Il affirme que les sorties ainsi que les activités facultatives après les cours manquent. Il est convaincu qu'il faudrait créer des clubs pour donner vie à l'école de Prilly. De plus, cela donnerait certainement envie aux élèves de venir à l'école. Il compare les 7-8P, qu'il décrit comme deux volées adoptant des comportements désagréables envers les autres, où tensions et compétition règnent, aux 9-11H, qui selon lui mènent une scolarité plus calme, où l'excitation des précédentes années s'est estompée en raison des groupes d'amis formés. Cependant, il met en avant ce sentiment de « tension » toujours existant.

*Mme De Dea* ajoute que tous les élèves ont participé à une visite du centre d'animation de Prilly, Carrefour Sud, où ils ont pu découvrir les lieux. Les élèves du secondaire ont pris connaissance du programme.

*Mme Schöni* se questionne quant à savoir si le Quartier Sud à Prilly peut accueillir les élèves des trois communes.

*M. Avvazino* explique qu'il y a des activités ouvertes à tous (sports et tournois), mais que les élèves des autres communes ne s'y rendent pas systématiquement.

*M. Corday* répond que nous avons tous vécu deux années particulières et cela pourrait expliquer le fait que les élèves n'y soient pas allés. Par contre, les responsables de l'animation sont toujours passés dans les classes afin de présenter les offres du service jeunesse.

*M. Delavy* revient sur les propos que les élèves ont eus concernant l'ambiance de classe et leur demande s'ils ont des attentes particulières au-delà des activités.

*Saba* répond que l'on peut observer du sexisme et de l'homophobie à l'école et cela semble peser sur les élèves.

*M. Mubiayi* souligne le fait que l'ambiance doit être difficile à supporter. D'après lui, Saba a mis les mots sur les problèmes et est d'avis que nous devons mettre en place des outils pour régler cela car c'est primordial.

*Clara* ajoute que ses camarades et elle sont confrontés à un problème d'horaire le lundi : après le cours de sciences dans le bâtiment C, ils ont un autre cours dans le bâtiment A et ont 3 minutes pour se déplacer, ce qui est très stressant puisque les deux classes sont éloignées l'une de l'autre. Apparemment, ces pauses trop courtes sont dues aux horaires du LEB.

*M. Corday* informe qu'à présent les LEB sont plus fréquents. Il a pris rdv avec M. Niquille (DGMR : assiste les communes et établissements pour la planification des transports et horaires scolaires) pour régler cela.

*Mme De Dea* annonce que les délégués sont libérés et peuvent quitter la salle. Ils sont vivement remerciés par l'assemblée.

*M. Mubiayi* revient sur les activités après l'école et exprime avec certitude que c'est de la responsabilité des communes d'entendre la voix élèves (concernant le sport).

*M. Corday* dit que mercredi après-midi les TSP (travailleurs sociaux de proximité) ouvrent une salle pour des activités sportives. Cependant, les écoles n'ayant un budget limité, il n'est pas possible d'avoir l'infrastructure pour n'importe quel sport.

Selon *M. Delavy*, même si de nouvelles salles de gym ouvraient, elles ne seraient pas pleines. Il est d'avis que les enfants de 12-15 ans pratiquant un sport en club, se sentiraient punis à cause de leurs entraînements journaliers et des matchs hebdomadaires et qu'il faudrait trouver une alternative.

*Mme Joly* explique que des activités sont proposées mercredi après-midi, mais elles ne sont pas assez connues du public cible. Elle précise que ces activités attirent tout de même du monde, puisque par exemple, des élèves un peu plus âgés ont participé à une activité avec engage.ch.

*M. Mubiayi* revient sur la problématique du racisme et demande ce qui est fait à l'école en ce sens.

*M. Corday* rappelle que l'école a pour priorité une réussite académique, le programme à suivre expliquant la difficulté d'organiser des activités hors programme. Il y a néanmoins de nombreuses actions de prévention, d'information ou activités qui sont incluses dans le programme scolaire. La prévention de l'homophobie, de la discrimination, du harcèlement, de l'inclusion scolaire, de la sexualité, du dentaire, le savoir-vivre ensemble, l'éducation à la citoyenneté, la sensibilisation au réchauffement climatique et à internet, la rédaction du CV pour les plus âgés, les camps, les sorties et courses d'écoles en font partie. Il propose d'en faire une présentation lors d'un prochain CET. Concernant l'homophobie, il est vrai qu'elle est de plus en plus répandue, or il arrive que l'on se retrouve dans une situation compliquée, notamment au niveau des professeurs qui ne sont pas formés pour gérer ce genre de problème. Néanmoins, il existe des concertations lors de plage horaires communes libres (colloques) et des aides sont prévues pour secourir les enfants en détresse.

*M. Mubiayi* parle du fait que les professeurs ne sont pas formés pour cela. Cependant, le canton de Genève a fait certaines démarches pour vaincre l'homophobie ainsi que les problèmes d'identité liés aux enfants. Il se questionne quant à savoir ce qui a été fait dans le canton de Vaud.

*Mme Schöni* répond que des actions sont en cours.

*Mme Rubin* communique que si un élève est confronté à un problème, l'enseignant en question est tenu d'avertir la hiérarchie pour que l'enfant soit entouré par l'infirmière scolaire ou le/la médiateur/médiatrice.

Selon *M. Corday*, les enseignants doivent s'arrêter au rôle de « lanceurs d'alerte » et ne pas aller plus loin.

*M. Delavy* demande à *M. Corday* quel est le niveau d'appréhension entre 7-8P et 9-11H.

Ce dernier répond que les élèves de 7-8P sont encore des enfants, or ils vont commencer à devenir des adolescents et faire leurs expériences. Il pense que c'est une question d'âge. Au Grand-Pré, ça bouge beaucoup. C'est donc une chance d'avoir deux collègues pour séparer les élèves.

*Mme Rubin* confie que les enseignants discutent beaucoup entre eux au sujet des élèves qui ont des soucis et de ce fait, ils sont capables de choisir le meilleur comportement à adopter vis-à-vis de l'élève, selon la situation.

*M. Corday* insiste sur le fait que les règles doivent être strictes. Au Grand-Pré, les élèves de 7-8P doivent se mettre en colonne pour rentrer dans le bâtiment afin de calmer l'excitation présente dans la cour de récréation. Il pense que cette règle va peut-être être appliquée aux 5-6P, parce qu'ils tentent des expériences de plus en plus jeunes.

*M. Fernandez* relève un point important : les trois filles déléguées disent avoir senti plus de conflits dans le primaire que dans le secondaire.

*M. Delavy* revient encore sur la proposition de mettre sur pied une activité transitoire école-loisirs.

*M. Corday* précise que la bibliothèque est ouverte jusqu'à 17h30, et qu'il organise des appuis (devoirs surveillés) jusqu'à 17h15, au moyen de l'enveloppe pédagogique payée par le canton (argent destiné à payer des périodes ordinaires ou complémentaires). Actuellement 3 espaces sont dédiés à cela pour 60 élèves en moyenne, mais c'est libre, sans inscription et aucune obligation. Il n'y a, de ce fait, pas de suivi alors que cela est un besoin. Car le problème des devoirs à la maison persiste et la discrimination par rapport à certains élèves aussi, la mise en place de devoirs accompagnés ne pourrait être que bénéfique. Les salles de gym sont libres dès 15h30-16h15. Cependant, l'année prochaine s'ajoutera une période d'équité correspondant à 22 périodes et donc un poste à répartir. Cela va rendre l'organisation d'activités sportives encore plus difficiles.

*M. Corday* parle tout de même de la générosité de l'établissement en ce qui concerne les activités culturelles (et sportives). Il fait tout son possible pour que les élèves puissent participer à un des ateliers de l'EPFL ou de l'UNIL.

D'après *Mme De Dea*, la commune ne propose pas beaucoup d'activités sociales et festives, via l'école, bien que ce ne soit pas le but premier de l'école. Elle insiste également sur le fait qu'à cause du COVID, les enfants n'ont pas pu profiter des événements comme le bal de fin d'année, le year book et des sorties, qu'ils réclament aujourd'hui. Il est donc urgent de remettre au gout du jour les activités qui existaient avant.

*Mme Rubin* partage l'expérience qu'elle a vécue pendant le COVID : alors que les quarantaines étaient de plus en plus fréquentes, il a fallu que tout le monde s'adapte et ça n'a pas été évident. Ensuite, est venue la problématique de l'Ukraine. Elle a été stupéfaite de voir à quel point les élèves étaient inquiets. Il est vrai que les sorties manquent à tout le monde, mais vu la situation actuelle ceci est difficilement envisageable. Elle se dit soulagée d'avoir pu maintenir les camps pour une partie des classes.

### **3. Informations des parents d'élèves**

*M. Delavy* rebondit sur l'évolution des horaires qui avait été discutée le 15.12.21 et dit que c'est en cours, mais il attend également la création d'une APE à Prilly pour que les parents d'élèves puissent s'entretenir à ce sujet.

*M. Corday* répond qu'il est disponible pour un entretien si besoin.

*M. Avvazino*, arrivé il y a quelques mois au service, indique que les activités n'ont pas été délaissées : il y a des cours de théâtre, de boxe pour filles, entre autres. Il déplore le fait que les clubs sportifs sont dans une logique de sport d'élite et non pas de sport pour tous. Il annonce qu'une réflexion sur la cohésion sociale est en cours avec Mme Bourquin-Büchi (municipale enfance, jeunesse, sports et affaires sociales). L'idée est de faire émerger des idées de la société civile et de soutenir les propositions des quartiers. Il y a aussi un projet nommé « cause commune » qui va voir le jour et cela pourrait amener du changement pour les élèves en subventionnant plus d'activités scolaires ouvertes à tous.

### **4. Informations des représentants des autorités communales**

*Mme Joly* parle de la démarche « engage.ch » qui équivaut à un parlement pour les jeunes de 12 à 20 ans. L'idée serait d'inciter les jeunes à participer à la vie politique de leur pays et leur faire prendre conscience qu'ils peuvent être entendus.

*Mme De Dea* dévoile que le traditionnel marché de Noël a été remplacé par un marché de printemps, qui se tiendra le 13 mai prochain de 17h à 21h, sur l'esplanade du collège de l'Union. Elle proposera aux participants de engage.ch d'y organiser un stand. Le marché sera suivi par une réunion des anciens élèves, qui ont terminé leur scolarité il y a 10 ans et qui recevront leur ancienne épreuve de certificat. C'est un événement qui rencontre beaucoup de succès.

*Mme Joly* revient sur le problème d'eau potable au Grand-Pré, soit l'apparition de germes due à la stagnation d'eau dans certains tuyaux non utilisés. Suite à cela, un rinçage a été fait et des contrôles réguliers assurent que l'eau soit

potable. Malgré cela, la potabilité de l'eau ne sera pas permanente et elle espère que le conseil intercommunal de l'ASIGOS pourra octroyer un budget pour y remédier. Entre temps, tout va être entrepris pour que le niveau de germes reste sous contrôle.

*Mme De Dea* déclare que les élèves de engage.ch auraient aimé avoir un site web ou un journal leur permettant de répertorier toutes les activités.

*M. Corday* répond qu'il faut s'adresser au service de la jeunesse pour cela et que s'il devait y avoir des flyers, il les distribuerait volontiers par la suite.

*M. Avanzino* dit devoir faire une étude et poser des questions avant de lancer ce projet. Il pense avoir un retour d'ici mai.

Tandis que *M. Delavy* propose d'avertir les élèves, surtout les délégués sur les offres du service de la jeunesse, *M. Corday* propose d'organiser une réunion des délégués pour leur en parler.

*M. Mubiayi* demande un retour sur l'homophobie en comparaison au canton de Genève qui a déjà mis plusieurs stratégies en place pour lutter contre cela.

*M. Corday* revient sur la polémique liée à l'agenda (avec le drapeau arc-en-ciel) distribué en début d'année.

## **5. Divers et propositions individuelles**

RAS

## **6. Date et lieu de la prochaine séance**

Jouxens-Mézery, le 1<sup>er</sup> juin 2022 à 20h00.

La séance est levée à 19h58.

Pelayia Schorderet  
Secrétaire

Prilly, le 10 mars 2022

## Annexe : Tableau récapitulatif

Date	Responsable	Action	Délai	Statut
10.3.22	Delavy	Discussion sur les horaires avec M. Corday		En cours
10.3.22	Avvanzino	Retour sur les activités jeunesse	Prochaine séance, juin 2022	En cours
10.3.22	Corday	Présenter les offres du service jeunesses aux délégués de classe		En cours
10.3.22	Corday	Retour sur les actions contre l'homophobie	Prochaine séance, juin 2022	En cours